

INTÉGRER LES DROITS DU PATIENT DANS LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

PRÉ-REQUIS :

Aucun

Il s'agit de rendre effectifs les droits des usagers au sein des établissements de santé en favorisant l'appropriation par les personnels administratifs et les professionnels de santé des outils mis à la disposition des établissements de santé au travers, notamment, des guides dédiés aux droits des usagers.

DURÉE :

Minimum conseillé : 3 jours

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- S'approprier le contenu et l'évolution des droits des patients dans notre société
- Mettre en lien ces contenus avec les expériences de chaque professionnel
- Identifier les situations prévalentes du non-respect des droits des patients
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour faire reconnaître et faire vivre les droits des patients - Favoriser les prises de décisions lors de situations complexes

CONTENU DE LA FORMATION :

Le fait social et l'évolution du droit

La loi du 4 mars 2002, la loi du 29 avril 2002, la loi de bioéthique 2004 et 2011, la loi du 2 février 2016 La charte de la personne hospitalisée du 2 mars 2006

Les Droits Fondamentaux

La liberté de choix, l'accès aux soins, le droit à la dignité, le principe de non-discrimination
La qualité des soins, le respect de la vie privée et le secret professionnel
Le droit à la prise en charge de la douleur, le droit à la sécurité

Les Droits des Usagers du Système de Santé

Le droit à l'information, quelles informations, comment transmettre, le rôle de la personne de confiance, le droit de consentir aux soins, le refus de soins
Le droit d'accéder à son dossier, éléments à transmettre, modalités de l'accès au dossier patient, cas particuliers

Les Cas Spécifiques

Droits de la personne en fin de vie, les directives anticipées, le mandat de protection future Droits des Personnes Agées Dépendantes, droits des mineurs
Droits des personnes hospitalisées en santé mentale

La Responsabilité

Les différents niveaux de responsabilité, la responsabilité réparation, la responsabilité sanction, l'aléa, l'erreur, la faute
L'indemnisation, les commissions, les relations avec les usagers, le rôle des associations

PUBLIC VISÉ :

Tout professionnel de santé et du soin : infirmier, aide-soignante, assistante sociale, personnel administratif, etc...

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Apport théorique avec diaporama
Méthode interrogative de type remue-méninges et questions/réponses

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Tests progressifs au travers des exercices réalisés en formation
Quiz permettant d'évaluer l'acquisition des compétences et de valider l'atteinte des objectifs de la formation
Questionnaire de satisfaction et d'autoévaluation en fin de formation